



# LIFTING EN VUE À LA PLACE DES GROTTES

**La place des Grottes va bénéficier d'un lifting important et devrait retrouver une nouvelle jeunesse. Actuellement en mauvais état – revêtement du sol irrégulier, mobilier urbain disparate – elle est dépourvue de bancs et manque de végétation. C'est un regret exprimé par les habitant-e-s qui ont clairement souhaité une place plus verte.**

Le projet de rénovation a fait l'objet d'un contrat de quartier qui a mis en évidence les besoins nécessaires au déroulement de toutes les activités qui s'organisent sur cet espace. Il faut dire que le quartier est dynamique ! Les associations d'habitant-e-s sont très actives et ont même pignon sur... place avec la maison verte, qui propose divers cours et ateliers ainsi qu'un espace pour se rencontrer. Quant aux associations professionnelles, elles ne sont pas en reste. Un marché, avec des produits du terroir, s'y déroule tous les jeudis en fin de journée, avec une fréquentation très importante.

## Un grand carré central

Le principe du nouvel aménagement consiste à reprendre toute la surface, de façade à façade, et s'organise autour d'un grand carré central, libre de mobilier, dévolu aux manifestations et spécialement dimensionné pour le marché hebdomadaire. Autour du carré, de nouveaux arbres sont plantés avec des bancs, placés juste en dessous afin de bénéficier de leur ombrage. L'éclairage public est également revu avec l'ajout de nouveaux lampadaires, fonctionnels et conçus à l'échelle du piéton, assurant ainsi une bonne vision et une atmosphère chaleureuse.

L'un des éléments les plus marquants du réaménagement est sans doute le déplacement de la fontaine. Objet symbolique fort du quartier, elle trône au centre de la place depuis longtemps et il faut reconnaître qu'aujourd'hui, elle est devenue contraignante pour l'organisation d'événements. Un nouvel emplacement de choix lui est assigné, sur le haut de la place. Judicieusement positionnée dans la perspective des rues donnant sur la place, elle gagne en visibilité et marque la limite entre la place piétonne et l'espace dévolu à la circulation des véhicules. Les abords immédiats de la place sont mis en régime de zone 20. Cette organisation garantit la priorité aux piétons, dans un espace où ils sont majoritaires, et permet aux véhicules de circuler librement pour desservir les habitations et les commerces des alentours.

Marsel Perrin, représentant des habitant-e-s, vit aux Grottes depuis une trentaine d'années. Il décrit son quartier comme « une sorte d'île entre les rails et de gros axes, qui, par ses habitants, a échappé plusieurs fois à de graves agressions urbanistiques. Ce quartier a une dimension humaine. La place des Grottes est un peu son centre géographique et social ». Il trouve positif que le projet soit une synthèse des envies ou besoins des utilisateur-trice-s, habitant-e-s, associations ou commerçant-e-s.

## Processus de concertation

Marco Jan, représentant des commerçant-e-s, est installé dans le quartier depuis plus de 35 ans. « Le processus de concertation a été très positif. Il a permis de discuter et de poser calmement les choses, aussi bien avec les habitants qu'avec les architectes pour faire entendre nos besoins. J'ai surtout défendu le maintien de la circulation qui est essentielle à nos activités. » Quant à ce que les commerçant-e-s attendent du projet, il ajoute : « Le quartier des Grottes fait un peu "parent pauvre" au niveau de l'aménagement.

Le nouvel aménagement s'organise autour d'un grand carré central, libre de mobilier, dévolu aux manifestations et spécialement dimensionné pour le marché hebdomadaire.

*L'un des éléments les plus marquants : le déplacement de la fontaine*



© Daniela Liengme, architectes

Il n'y a pas eu de travaux conséquents depuis plus de 50 ans, les trottoirs sont dans un état désastreux ! Avec le réaménagement de la place, nous attendons le début d'une réhabilitation, et espérons que cela va donner envie aux gens de traverser le quartier.»